



HAL
open science

Quel cadre épistémologique pour l'ESS ?

David Vallat

► **To cite this version:**

David Vallat. Quel cadre épistémologique pour l'ESS?. XIVe Rencontres du Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire: "L'économie sociale et solidaire et solidaire en coopérations", May 2014, Lille, France. halshs-01067429

HAL Id: halshs-01067429

<https://shs.hal.science/halshs-01067429v1>

Submitted on 18 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

XIVe Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire (Lille, 21-23 mai 2014) : « *L'économie sociale et solidaire en coopérations* »

Quel cadre épistémologique pour l'ESS ?

David Vallat (Université Lyon 1 / TRIANGLE UMR 5206 CNRS)
david.vallat@univ-lyon1.fr

Résumé

L'ESS contribue à faire converger les disciplines autour de la résolution de problèmes concrets, ce qui implique un positionnement épistémologique (et méthodologique) spécifique loin de la tradition épistémologique positiviste de l'économie orthodoxe.

Les cadres épistémologique et méthodologique de l'ESS méritent ainsi d'être précisés. Il s'agit, de montrer d'abord (partie 1) dans quelle mesure le champ de l'économie sociale et solidaire s'inscrit dans le cadre de l'épistémologie constructiviste.

Nous montrerons, par la suite (partie 2), que la pensée complexe (développé par Edgar Morin) à travers sa dimension systémique, est un cadre conceptuel qui permet de rassembler chercheurs, praticiens et citoyens autour de la résolution de problèmes.

Une double question demeure que nous envisageons pour finir (partie 3) : comment évaluer la validité de la recherche ? Cette question induit de préciser, dans le cadre conceptuel envisagé, quel est le positionnement éthique du chercheur.

L'économie sociale et solidaire (ESS) se propose de construire une économie centrée sur l'homme par la réintroduction de valeurs de solidarité dans le fonctionnement économique : on redécouvre ainsi que le champ de l'économie peut se penser et se construire collectivement (ce qui revient à dire que l'économie est subordonnée à la décision collective, donc au politique).

De ce fait l'ESS revêt une dimension politique de transformation de la société (Demoustier, 2001 ; Draperi, 2011; Laville, 1994 et 1999 ; Dacheux et Laville, 2003). Ce positionnement en tant que science citoyenne remet en question la distinction cartésienne entre sujet et objet. En effet, Descartes a fondé la pensée disjonctive en séparant le sujet pensant de l'objet pensé. Cette pensée disjonctive a eu pour effet de séparer les champs des connaissances (notamment physique, biologie et sciences de l'homme), séparation que l'on retrouve à l'Université dans la segmentation disciplinaire dont on peut questionner la pertinence¹. L'ESS contribue à faire converger les disciplines autour de la résolution de problèmes concrets ce qui implique un positionnement épistémologique (et méthodologique) spécifique loin de la tradition épistémologique positiviste de l'économie orthodoxe. McCloskey souligne dès 1983² que le positivisme affiché des économistes n'est qu'une façade ce qui permet (fort heureusement) de rendre compte de phénomènes observés et de ne pas se camper sur de prétendues lois naturelles. Pour autant cette posture « retarde la pleine lucidité des chercheurs sur la nature exacte de l'enquête à laquelle tous participent et fait obstacle à une vraie communication au sein de la communauté des économistes » (Frobert, 2004, p. 5). Pourtant ce positivisme irresponsable perdure jusqu'à une perception des faits économiques comme relevant encore et toujours de lois naturelles, devant lesquelles les

¹ « Tandis que les médias produisent la basse crétinisation, l'Université produit la haute crétinisation » (Morin, 2005, p.20).

² McCloskey, Deirdre (1983) ; Ce texte est traduit et abondamment commenté dans Frobert, Ludovic (2004).

peuples, les politiques doivent s'effacer (Dupuy, 2012). Il semble qu'entre les modèles économétriques et la réalité observée, ce soit cette dernière qui soit reprogrammable³.

Les cadres épistémologique et méthodologique de l'ESS méritent d'être précisés. Il s'agit, de montrer d'abord (partie 1) dans quelle mesure le champ de l'économie sociale et solidaire s'inscrit dans le cadre de l'épistémologie constructiviste. Nous présenterons avec Simon (1969) une autre manière de penser la science en s'attachant à l'étude d'artefacts, c'est à dire de phénomènes construits par des intentions humaines. La construction de la connaissance se réalise par l'action, par la mise en œuvre de projets qui s'inscrivent dans un cadre concret, donc complexe.

Nous montrerons, par la suite (partie 2), que la pensée complexe (Morin, 2005), à travers sa dimension systémique, est un cadre conceptuel qui permet de rassembler chercheurs, praticiens et citoyens autour de la résolution de problèmes.

Une double question demeure que nous envisageons pour finir (partie 3) : comment évaluer la validité de la recherche ? Cette question induit de préciser, dans le cadre conceptuel envisagé, quel est le positionnement éthique du chercheur.

Dans le paradigme constructiviste, la recherche a pour projet de construire une intelligibilité des phénomènes observés. Ce sont donc les finalités du projet qui sont questionnables et questionnées. La « viabilité » de la connaissance n'est pas en jeu mais plutôt sa pertinence fonctionnelle, l'adéquation entre les artefacts produits et les buts poursuivis⁴. Le travail du chercheur consiste donc à produire des connaissances « faisables »⁵ (Le Moigne, 2012, p. 86) qui interviennent pour résoudre des problèmes.

La notion de projet renvoie à la responsabilité du chercheur, à son positionnement éthique. La disjonction cartésienne entre science et conscience est ici effacée pour déboucher sur une « science et conscience de la complexité » (Le Moigne, Morin, 1999, p. 21 *sq.*) qui implique une « connaissance à la fois plus riche et moins certaine » (Morin, 2005, p. 60) ; « la scientificité n'est pas dans la certitude théorique » (Le Moigne, Morin, 1999, p. 37). Dès lors où est-elle, quels sont les principes régulateurs de l'action ? Comment agir au mieux ? Ces questions, au cœur des sciences citoyennes, caractérisent en particulier l'ESS.

³ Stiglitz a abondamment commenté cette « reprogrammation » (Stiglitz, 2002).

⁴ « Design, on the other hand, is concerned with how things ought to be, with devising artifacts to attain goals » (Simon, 1969, p. 114).

⁵ ou « actionnables » selon Argyris : « Actionable knowledge has been defined as information that actors could use, for example, to craft conversations that communicate the meanings they intend. Actionable knowledge has to specify how to produce meanings but leave actors free to select the specific words », Argyris, Chris (1995..

1. ESS et constructivisme

Les travaux de recherche en ESS s'inscrivent implicitement ou explicitement dans le cadre d'une recherche-intervention (Argyris, 1996.), c'est à dire que la construction de la connaissance ne peut se concevoir sans une confrontation à l'action : « all doing is knowing, all knowing is doing » (Maturana et al., 1987). Les travaux de recherche en ESS impliquent souvent que le chercheur devienne partie prenante dans le processus d'action collective. Il s'inscrit dans la lignée d'auteurs qui militent pour une recherche collaborative, transformative et non contemplative (Lewin, 1946 ; Argyris et al., 1985 ; Avenier, 1989).

1.1 Une connaissance révélée ?

Depuis Piaget (1967) la connaissance est de plus en plus pensée comme un processus que comme un état :

« L'épistémologie est la théorie de la connaissance valable et, même si cette connaissance n'est jamais un état et constitue toujours un processus, ce processus est essentiellement le passage d'une validité moindre à une validité supérieure » (Piaget, 1970).

Pourtant la Raison a été considérée depuis Descartes comme le support de la connaissance scientifique et son critère de validité.

Si la rupture avec la scholastique ou la métaphysique sont salutaires, la simplification cartésienne (Le *Discours de la méthode* s'ouvre sur la fameuse phrase « *le bon sens est la chose du monde la mieux partagée* ») qui vise à identifier les lois mathématiques universelles (qui comporte « l'expulsion du local et du particulier » - Morin, 1999, p. 48) qui régissent le monde, se heurte à la complexité du réel.

Le projet d'une science universelle, fondée sur les sciences mathématiques, s'est imposé progressivement. Il vise à identifier des lois naturelles. L'exercice de la Raison et de la méthode cartésienne (raisonnement déductif notamment mais aussi l'évidence, la synthèse, l'analyse et le dénombrement) permet de révéler des connaissances valides.

Ce projet est repris par la philosophie positiviste qui postule que la connaissance des phénomènes n'est valide que par l'expérimentation scientifique. Dans son *Cours de philosophie positive* Auguste Comte explique que l'observation des phénomènes permet de révéler les lois de la nature qui expliquent leurs interactions.

Le modèle des sciences de la nature s'est constitué sur ce socle mêlant rationalisme, méthode expérimentale et formalisation mathématique. Révéler les lois de la nature est toujours d'actualité, même si le principe de réfutation de Popper (1959) est venu nuancer ce projet.

Bachelard (Bachelard, 1934) fait remarquer, dès 1934 (donc bien avant Khun, 1962) qu'il n'existe pas de science unifiée. L'histoire des sciences est faite d'une alternance de courants théoriques et de postures épistémologiques (alternance d'empirisme et de rationalisme) :

« Quel que soit le point de départ de l'activité scientifique, cette activité ne peut pleinement convaincre qu'en quittant le domaine de base : si elle expérimente, il faut raisonner ; si elle raisonne, il faut expérimenter » (Bachelard, 1934, p. 9).

Malgré tout, le modèle de la science valide se fonde sur le postulat que la connaissance n'est scientifique qu'à la condition d'être vérifiée par une méthode expérimentale :

« vous aviez donc deux trônes, le trône de la réalité empirique et le trône de la vérité logique, d'où l'on contrôlait la connaissance » (Morin, 1999, p. 66). C'est le modèle des sciences de la nature qui prévaut et qui sert de mètre étalon aux sciences sociales. Comte pense la sociologie comme une « physique sociale »⁶. Il faut, dit Durkheim, « considérer les faits sociaux comme des choses » (Durkheim, 2007), c'est à dire comme des « faits physiques » dont il faut chercher les causes. Même chose pour la science économique. Walras indique que :

« il y a une économie politique pure qui doit précéder l'économie politique appliquée, et cette économie politique pure est une science tout à fait semblable aux sciences physico-mathématiques » (Walras, 1938, pp. 39-40).

1.2 Les sciences de l'artificiel pour appréhender l'ESS

Comment, dès lors, positionner des travaux de recherche qui portent sur des phénomènes sociaux-économiques (l'exclusion, la pauvreté, l'insertion, le chômage, la finance solidaire), des construits institutionnels (la monnaie, les coopératives, les régies de quartier), des pratiques politiques (l'économie sociale et solidaire vise à transformer la société - Dacheux et Laville, 2003) ? de manière plus générale comment prendre en considération la dimension humaine qui vient singulièrement complexifier les « lois de la nature » ? Ces travaux sont-ils moins valides, moins scientifiques, sous prétexte que les phénomènes étudiés sont le produit des intentions humaines ? Quand les chercheurs en ESS travaillent sur des organismes de finance solidaire, des associations d'insertion, des régies de quartier, des monnaies locales, des banques de l'économie sociale, ils observent des phénomènes qui ne sont pas naturels. Coase (1937) explique ainsi l'existence des entreprises par la réduction des coûts de transaction. En économie, le courant institutionnaliste cherche à comprendre, notamment sous l'influence de l'école historique allemande, le rôle des institutions établies par les hommes pour modeler le comportement économique (Chayance, 2012). A travers une approche anthropologique de l'économie, Polanyi (1983) montre dans quelle mesure cette dernière est immergée dans la culture et la société : l'économie est un construit. Weber souligne l'importance des influences culturelles, en particulier religieuses, pour comprendre la constitution du capitalisme (Weber, 1905). Il permet, à l'instar des institutionnalistes, de réintroduire des questionnements éthiques dans les sciences.

Le modèle des sciences de la nature⁷ n'est pas adapté lorsque l'on parle de phénomènes façonnés par l'esprit humain. Simon (1969) propose de parler de « science de l'artificiel » pour établir une distinction avec les sciences de la nature ; ce qui n'est pas « naturel » est, dès lors, qualifié d'artificiel⁸ :

« The world we live in today is much more a man-made, or artificial, world than it is a natural world. Almost every element in our environment shows evidence of human artifice » (Simon, 1969, p. 2).

⁶ « J'entends par physique sociale la science qui a pour objet propre l'étude des phénomènes sociaux, considérés dans le même esprit que les phénomènes astronomiques, physiques, chimiques et physiologiques, c'est-à-dire assujettis à des lois naturelles invariables, dont la découverte est le but spécial de ses recherches. » (Comte, 1819-1828, p. 27).

⁷ « A natural science is a body of knowledge about some class of things objects or phenomena in the world: about the characteristics and properties that they have; about how they behave and interact with each other » (Simon, 1969, p.1).

⁸ L'artificiel est défini, selon le Centre national de ressources textuelles et lexicales (<http://www.cnrtl.fr>) ainsi : « Qui est dû à l'art, qui est fabriqué, fait de toutes pièces; qui imite la nature, qui se substitue à elle; qui n'est pas naturel ».

Les sciences de l'artificiel s'attachent donc à l'étude d'artefacts, c'est à dire de phénomènes construits par des intentions humaines⁹. La caractéristique première d'un artefact est d'être fabriqué à dessin, pour répondre à un objectif à l'instar de la firme dans les travaux de Coase (1937).

Les artefacts sont difficiles à saisir avec le modèle de la science de la nature : d'une part, ils dépendent fortement de leur environnement (du contexte historique, culturel, social, technique, etc.). D'autre part, ils possèdent un fort caractère téléologique. Ils sont définis par leur finalité et cette dernière varie en fonction de facteurs endogènes dont l'acte cognitif lui-même. Ainsi la connaissance, dans le cadre des sciences de l'artificiel, ne peut être que relative à un contexte et actionnable (Argyris, 1996). Si les artefacts sont en constante évolution, la recherche contribue à les faire évoluer pour permettre une mise en œuvre en adéquation avec le contexte (on trouve ici la notion de projet) ; la science ne peut être que normative : « Natural science has found a way to exclude the normative and to concern itself solely with how things are » (Simon, 1969, p. 5).

Si la science de la nature analyse, la science de l'artificiel vise à concevoir, à améliorer des artefacts (sans pour autant évacuer l'analyse). Simon parle alors de *Science of Design* :

« Historically and traditionally, it has been the task of the science disciplines to teach about natural things: how they are and how they work. It has been the task of engineering schools to teach about artificial things: how to make artifacts that have desired properties and how to design » (Simon, 1969, p. 111).

Quand Simon parle de science de conception (design) il ne se limite pas aux « sciences pour l'ingénieur » (engineering science) : « Engineers are not the only professional designers. Everyone designs who devises courses of action aimed at changing existing situations into preferred ones » (Simon, 1969, p. 111). L'objet du *design* est d'améliorer une situation existante : « Design, on the other hand, is concerned with how things ought to be, with devising artifacts to attain goals » (Simon, 1969, p. 114).

La recherche est ainsi pensée, non seulement dans une perspective de *projet* d'utilité sociale (Gadrey, 2006 ; Ferraton & Vallat, 2005), mais comme un processus qui se construit pas à pas en fonction d'un contexte qui change et d'objectifs qui évoluent.

1.3 Construire la connaissance

Dans quel paradigme épistémologique positionner les recherches en ESS ? Dans la continuité de la définition d'un paradigme¹⁰ (Khun, 1962), un paradigme épistémologique correspond à

⁹ « We have now identified four indicia that distinguish the artificial from the natural; hence we can set the boundaries for sciences of the artificial:

1. Artificial things are synthesized (though not always or usually with full forethought) by human beings.
2. Artificial things may imitate appearances in natural things while lacking, in one or many respects, the reality of the latter.
3. Artificial things can be characterized in terms of functions, goals, adaptation.
4. Artificial things are often discussed, particularly when they are being designed, in terms of imperatives as well as descriptives » (Simon, 1969, p. 5).

¹⁰ « the term "paradigm" is used in two different senses. On the one hand, it stands for the entire constellation of beliefs, values, techniques, and so on shared by the members of a given community. On the other, it denotes one sort of element in that constellation, the concrete puzzle-solutions which, employed as models or examples, can replace explicit rules as a basis for the solution of the remaining puzzles of normal science » (Khun, 1962, p.175). Morin (2005, p.147) donne une définition moins neutre : « Un paradigme est un type de relation logique (inclusion, conjonction, disjonction, exclusion) entre un certain nombre de notions ou catégories maîtresses. Un paradigme privilégie certaines catégories logiques par rapport à d'autres, et c'est pour cela qu'un paradigme contrôle la logique du discours. *Le paradigme est une façon de contrôler à la fois le logique et le sémantique* » (souligné par nous).

une conception de la connaissance partagée par une communauté. L'appartenance à un paradigme épistémologique suppose de partager une même conception de la connaissance (hypothèses d'ordre épistémique), des outils communs permettant son élaboration (hypothèses d'ordre méthodologique), des modes similaires d'appréciation de sa valeur (validité scientifique et questions éthiques), une vision partagée de la réalité (hypothèses d'ordre ontologique).

1.3.1 Construction du constructivisme et hypothèse ontologique

Kant fait vaciller le réel dans *Critique de la raison pure*¹¹. Il souligne que c'est le sujet qui fabrique la connaissance grâce à des réflexions, *a priori*, donc indépendantes de l'expérience (comme Thalès l'a fait pour les mathématiques ou Galilée pour la physique). C'est le sujet qui façonne l'objet. Nous ne pouvons avoir une connaissance de la réalité en soi (réalité nouménale). Nous ne connaissons que l'expérience que nous avons des phénomènes (réalité phénoménale). Seuls ces derniers peuvent faire l'objet d'une étude scientifique.

Paul Valéry exprime autrement cette expérience du réel « Ma main se sent touchée aussi bien qu'elle touche. Réel veut dire cela et rien de plus »¹². Les épistémologies constructivistes trouvent leur point de départ chez Piaget (1937) qui montre comment le réel se construit chez l'enfant et chez Bachelard (1934) : « La science suscite un monde, non plus par une impulsion magique, immanente à la réalité, mais bien par une impulsion rationnelle, immanente à l'esprit » (Bachelard, 1934). Ainsi, le projet scientifique consiste à « poser des problèmes » :

« Avant tout, il faut savoir poser des problèmes. Et quoi qu'on dise, dans la vie scientifique, les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. C'est précisément ce sens du problème qui donne la marque du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit » (Bachelard, 1938).

De là découle une hypothèse ontologique forte : le réel n'existe pas en soi, le projet scientifique contribue à le réaliser, ce qui permet de qualifier de « radicale » cette approche du constructivisme¹³ :

« Radical constructivism, thus, is radical because it breaks with convention and develops a theory of knowledge in which knowledge does not reflect an "objective" ontological reality, but exclusively an ordering and organization of a world constituted by our experience. The radical constructivist has relinquished "metaphysical realism" once and for all, and finds himself in full agreement with Piaget, who says: "Intelligence organizes the world by organizing itself" » (von Glasersfeld, 1984),

Nous faisons constamment l'expérience de cette ambivalence du réel qui semble avoir une existence objective mais qui n'est que phénoménologique. Cette ambivalence renvoie à la complexité de notre conscience :

- « Elle est à la fois :
- toujours subjective et toujours objectivante ;
 - distante et intérieure ;
 - étrangère et intime ;
 - périphérique et centrale ;

¹¹ Kant, Emmanuel (1781), *Critique de la raison pure*, Paris, Felix Alcan Editeur, 1905 (téléchargé sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5443790t/f6.image.langFR>). Les deux introductions, de 1781 et 1787, éclairent l'épistémologie kantienne.

¹² Cité par Le Moigne, 2012, p. 55.

¹³ Nous adhérons d'autant mieux à cette épistémologie qu'elle induit une responsabilité du chercheur soulignée par von Glasersfeld : « Indeed, one need not enter very far into constructivist thought to realize that it inevitably leads to the contention that man -- and man alone -- is responsible for his thinking, his knowledge and, therefore, also for what he does » Glasersfeld, Ernst von (1984). Téléchargé sur <http://www.vonglasersfeld.com>.

- *épiphénoménale et essentielle* » (Morin, 1986, p. 191).

1.3.2 Les hypothèses épistémiques fondatrices du constructivisme

1.3.2.1 Hypothèse phénoménologique

Chaque individu ne connaît que sa propre expérience d'un réel en entrant en interaction avec ce dernier. Pour reprendre la formule de Valéry ma main qui touche la table n'en connaît que sa résistance à mon touché.

Etudier le réel c'est contribuer à le façonner (*design* au sens de Simon, 1969) avec une intention. La connaissance produite dépend donc du chercheur, de son histoire, de son projet, etc. La démarche scientifique, non contente de façonner l'objet, contribue par rétroaction à façonner le chercheur (récursivité de la cognition). La connaissance de l'objet rétroagit sur la connaissance que le chercheur a de lui-même. Le sujet et l'objet séparés par Descartes (Le Moigne, Morin, 1999, p. 22) sont réunis par la dialogique de la cognition constructiviste (ce qui induit, en particulier, un indispensable questionnement éthique).

Même si le chercheur peut postuler qu'un réel existe indépendamment de lui-même, l'hypothèse phénoménologique pousse à l'humilité : l'expérience du chercheur ne peut porter que sur une fraction de ce réel. Il convient ainsi de garder à l'esprit que des facettes de la situation étudiée nous échappent.

1.3.2.2 Hypothèse téléologique

Le projet de développer une connaissance sur le réel modifie l'expérience que l'on peut avoir de ce dernier et donc la connaissance que l'on peut en avoir. A la différence des épistémologies positivistes¹⁴, il ne s'agit pas, dans le cadre de la gnoseologie constructiviste, de décrire comment le réel fonctionne (en partant de l'hypothèse d'un réel qui existe indépendamment de l'observateur, un réel substantiel, permanent, ontologique) et d'induire des lois (des *vérités objectives*) de ces observations. Pour les constructivistes il s'agit, plus modestement, de développer une certaine intelligibilité du monde. L'hypothèse phénoménologique oblige à prendre en considération des objectifs, les finalités, du sujet développant des connaissances puisque son travail modifie les connaissances ainsi produites :

« En prenant acte du caractère intentionnel et donc finalisé et finalisant de l'acte cognitif, ne devient-il pas légitime d'attribuer ce même caractère à la connaissance construite par cet acte »
(Le Moigne, 2012, p. 77).

Les objectifs de la recherche modifient l'objet de la recherche (la connaissance), ce qui rend essentielle une réflexion sur ces objectifs et questionne la validité de la recherche.

2. Comprendre la complexité

La pensée complexe développée depuis plus de quarante ans par Edgar Morin est un cadre épistémologique fécond pour l'ESS à travers une double dimension systémique et constructiviste.

Comprendre (de *cum* « avec » et *prehendere* « prendre, saisir », littéralement « saisir ensemble, embrasser quelque chose, entourer quelque chose »)¹⁵ la complexité consiste

¹⁴ Sans parler du rationalisme cartésien qui part des idées et par déduction arrive à des conclusions concrètes.

¹⁵ Centre national de ressources textuelles et lexicales (<http://www.cnrtl.fr>)

d'abord à percevoir la « pathologie du savoir » (Morin, 2005, p. 18) qui consiste à continuer de penser et d'agir dans le cadre d'un « paradigme de la simplification » :

« Nous vivons sous l'empire des principes de disjonction, de réduction et d'abstraction dont l'ensemble constitue ce que j'appelle le "paradigme de simplification" » (ibid. p.18).

Descartes a fondé la pensée disjonctive en séparant le sujet pensant de l'objet pensé. Cette pensée disjonctive a eu pour effet de séparer les champs des connaissances (notamment physique, biologie et sciences de l'homme), séparation que l'on retrouve à l'Université dans la segmentation disciplinaire dont on peut questionner la pertinence¹⁶. L'objet de la pensée scientifique disjonctive a été de trouver un Ordre derrière la complexité des phénomènes, donc de simplifier (pour arriver à la brique élémentaire qui ne cesse de se dérober), les techniques quantitatives permettant simultanément d'apporter de la rigueur et de la simplification. Cette dernière « [...] est incapable de concevoir la conjonction de l'un et du multiple » (ibid. p.19). Le résultat est « l'intelligence aveugle » (ibid. p. 18) qui disjoint l'objet de son environnement, l'observateur de l'observé, oublie l'inscription temporelle/culturelle des phénomènes, etc.

La pensée simplifiante peut aussi unifier abstraitement la diversité (sans tenir compte de sa richesse, de son hétérogénéité), ou juxtaposer, sans percevoir les liens implicites.

Or agir dans et sur le monde requiert une pensée complexe. Le projet d'action s'élabore en utilisant des moyens incertains pour atteindre des objectifs qui le sont aussi dans un jeu constant d'action-réaction-rétroaction (on joue donc avec et contre l'incertain)¹⁷.

La complexité cherche à relier, à rendre visible les interactions ; elle est multidimensionnelle, transdisciplinaire et dialogique comme la réalité observée. Elle gère et assume une tension entre « l'aspiration entre un savoir non parcellaire, non cloisonné, non réducteur, et la connaissance de l'inachèvement et de l'incomplétude de toute connaissance » (ibid. p. 11). Nous évoluons dans un chaos d'actions, d'interactions, de rétroactions, de hasards qui constituent notre monde phénoménal. La connaissance vise à nous aider à rendre intelligible ce chaos (pour ensuite agir). Mais à trop trier, hiérarchiser, éliminer, assembler, nous perdons de vue la nature du réel observé. Penser avec la complexité, c'est penser le réel observé comme une trame (de *complexus* : ce qui est tissé ensemble) composée d'éléments hétérogènes intrinsèquement reliés. La complexité est à la fois plus et moins que la somme de ses parties (tout comme la trame est plus et moins que la somme des fils tissés ensemble). De même la mosaïque est d'une part, bien plus que l'addition des tesselles la constituant (un tas de tesselles n'est pas mosaïque) ; d'autre part, nous ne percevons qu'un seul côté de chaque tesselle dans la mosaïque. Il convient ainsi d'appréhender la réalité observée sans éliminer le contexte ce qui conduit à adopter « le principe de l'*Unitas multiplex*, qui échappe à l'Unité abstraite du haut (holisme) et du bas (réductionnisme) » (Morin, 2005, p. 23). Concevoir simultanément l'un dans le multiple et le multiple dans l'unité va à l'encontre de notre habitus de pensée disjonctive.

Une approche de la complexité permet de dépasser cet habitus en se concentrant sur les principes sous-jacents d'une pensée complexe (Morin, 2005, p. 98 sq.) :

- le principe dialogique qui consiste de dépasser la contradiction de la conjonction de contraires (comme le yin et le yang [Granet, 1999] ou l'ordre et le désordre : quand

¹⁶ « Tandis que les médias produisent la basse « crétinisation, l'Université produit la haute crétinisation » (Morin, 2005, p.20).

¹⁷ La compréhension de cette incertitude devient un enjeu majeur pour la stratégie des organisations (McCann, 2009).

l'ordre a effacé le désordre par exemple dans une organisation, cette dernière meurt, incapable de s'adapter, d'innover, etc.) ;

- le principe de récursion organisationnelle : les produits produisent les causes qui produisent les produits selon des boucles de *feed-back* incessantes. L'individu est le produit de la société qui est le produit des individus¹⁸. Il y a donc rupture avec le principe cause-effet. C'est un principe que l'on retrouve dans les entreprises qui pratiquent le management agile (qui pousse à la collaboration et à la disparition des hiérarchies)¹⁹ ;

- le principe hologrammatique consistant à considérer que le tout est dans la partie qui est dans le tout, qu'il y a donc interdépendance ontologique. Regarder un hologramme c'est regarder un tout (une image) qui est composé de points donc chacun garde la mémoire de l'image complète.

Cette approche est particulièrement féconde pour appréhender la dimension systémique (Le Moigne, 2006) du réel observé quel que soit l'artefact en jeu. Elle permet de tenir compte du contexte des phénomènes observés et du caractère téléologique de l'observation (en tant que projet scientifique).

Il s'agit aussi de réintroduire le sujet qui dans la science occidentale (positiviste) a été éliminé (on observe et étudie les objets en tant que tels en purgeant le « bruit » de la subjectivité). Mais en éliminant le sujet on élimine la complexité (y compris la dimension idéologique des sciences dites dures – Morin, 1999, p. 38).

L'organisation existe comme pendant à la deuxième loi de la thermodynamique qui affirme la dégradation de l'énergie (entropie). La force de l'organisation est de créer de la négentropie (Morin, 2005, p. 41). L'illustration première est l'auto-organisation des systèmes vivants qui en tant que systèmes ouverts s'adaptent et évoluent :

« Deux conséquences capitales découlent donc de l'idée de système ouvert : la première est que les lois d'organisation du vivant ne sont pas d'équilibre, mais de déséquilibre²⁰, rattrapé ou compensé, de dynamisme stabilisé. [...] La seconde conséquence [...] est que l'intelligibilité du système doit être trouvée, non seulement dans le système lui-même, mais aussi dans sa relation avec l'environnement et que cette relation n'est pas qu'une simple dépendance, elle est constitutive du système » (Morin, 2005, p. 31).

Cette approche est particulièrement féconde pour les entreprises et les organisations (Morin, 2005, p. 113 *sq.*), en particulier dans le champ de l'ESS. En produisant, l'entreprise/organisation se produit. Ainsi, l'entreprise/organisation s'auto-produit et s'auto-organise en produisant. Elle s'éco-produit/organise également puisque l'acte de production est contextualisé et le contexte agit sur l'organisation interne (il y a donc ré-organisation en plus de l'éco-auto-organisation). Si le système éducatif ne rend pas compte de ce phénomène comment espérer que les individus seront capables de s'adapter à cet environnement interne/externe dialogique, récursif, hologrammique ? Comment répondre à l'« émergence²¹ du non-prévu et du non-prévisible » (Morin, Le Moigne, 1999, p. 311) ? Cela nécessite la mise en œuvre de stratégies (Morin, 2005, p. 119 *sq.* ; voir aussi Morin, 1999, p. 99 en situation d'incertitude, stratégies qui valorisent l'adaptabilité, la créativité, comme l'illustre une étude d'IBM de 2010 auprès de 1500

¹⁸ qui par ailleurs, vivent avec les représentations du monde que leurs sens transmettent à leurs cerveaux (Morin, 2005, p.117).

¹⁹ Sur ce point voir : (Sarrazin & Sikes, 2013) et (Schwaber & Beedle, 2001).

²⁰ Keynes (1936) et Bataille (2011) ont réhabilité le déséquilibre dans la théorie économique.

²¹ Sur la notion d'émergence : (Corning, 2002)

chefs d'entreprises²². La créativité, l'innovation ne sont pourtant pas l'apanage des organisations du secteur lucratif. L'innovation sociale est une réalité ancienne et toujours d'actualité (Laville, 2014)²³.

3. Evaluer la validité de la recherche : L'action, propédeutique à la connaissance

Dans les paradigmes épistémologiques héritiers du positivisme (Avenier et Gavard-Perret, 2012, p. 40 *sq*) la validité de la connaissance dépend, d'une part de la cohérence interne de la recherche²⁴, et d'autre part de l'accumulation d'observations corroborant la théorie (en accord avec le principe de réfutation de Popper, 1959)²⁵.

Dans le paradigme constructiviste, la recherche a pour projet de construire une intelligibilité des phénomènes observés. Ce sont donc les finalités du projet qui sont questionnables et questionnées. La « viabilité » de la connaissance n'est pas en jeu mais plutôt sa pertinence fonctionnelle, l'adéquation entre les artefacts produits et les buts poursuivis²⁶. La vérification est ici pragmatique car réalisée par l'action, par des recherches-interventions et autres confrontations aux acteurs (colloques, formations professionnelles, etc.). L'action fait le lien entre le chercheur et la connaissance : « Entre l'être et le connaître : le faire » (Valéry, 1973, p. 843). L'action intervient comme une propédeutique : agir c'est se préparer à connaître.

Le travail du chercheur consiste donc à produire des connaissances « faisables »²⁷ (Le Moigne, 2012, p. 86) qui interviennent pour résoudre des problèmes. Evaluer leur opérationnalité est un critère de validité de la recherche :

« Actionable knowledge must not only have high external validity (i.e. a high degree of relevance) it must specify the thoughts and actions required to create the propositions in the real world »
(Argyris, 1995).

La rigueur du projet scientifique est, en définitive, non seulement, validée par les parties prenantes, mais aussi par la transparence de la démarche.

Ce critère d'opérationnalité se double de celui d'enseignabilité. Si la connaissance vise à la résolution de problèmes (d'abord en les rendant intelligibles), il faut montrer que les connaissances produites sont reproductibles (en fonction des circonstances). Comment les mettre en œuvre à nouveau ? selon quel protocole ? Il faut pouvoir argumenter leur reproductibilité. C'est à cette condition que la démarche scientifique peut être redéfinie

²² IBM Institute for Business Value (2011).

²³ Récemment nous pouvons par exemple citer : le micro-crédit, les monnaies complémentaires, l'émergence du social entrepreneurship, etc.

²⁴ Pourtant cette question de la cohérence est battue en brèche dès 1931 par Gödel et son 2^e théorème d'incomplétude.

²⁵ Dans un cadre constructiviste, si les connaissances ne sont pas corroborées par l'observation ce n'est pas invalidant, cela pousse simplement à comprendre la raison de cette non validation : *qu'est ce qui m'échappe dans ce contexte donné ?*

²⁶ « Design, on the other hand, is concerned with how things ought to be, with devising artifacts to attain goals » (Simon, 1969, p. 114).

²⁷ ou « actionnables » selon Argyris : « Actionable knowledge has been defined as information that actors could use, for example, to craft conversations that communicate the meanings they intend. Actionable knowledge has to specify how to produce meanings but leave actors free to select the specific words » (Argyris, 1995).

non plus à partir de son objet (une fraction objective du réel à observer) mais par son projet (un artefact dont la réalisation dépend de l'objectif qui se modifie par le processus même de réalisation, etc.).

4. Conclusion : questionnement éthique

La notion de projet renvoie à la responsabilité du chercheur. La disjonction cartésienne entre science et conscience est ici effacée pour déboucher sur une « science et conscience de la complexité » (Le Moigne, Morin, 1999, p. 21 *sq.*) qui implique une « connaissance à la fois plus riche et moins certaine » (Morin, 2005, p. 60) ; « la scientificité n'est pas dans la certitude théorique » (Le Moigne, Morin, 1999, p. 37). Dès lors où est-elle, quels sont les principes régulateurs de l'action ? Comment agir au mieux ? Le chercheur se doit de se poser ces questions dès lors que son action ne consiste plus à révéler un réel ontologique mais à le construire au travers d'un projet. Tout projet de recherche puisqu'il implique le chercheur tant dans la définition de l'objet étudié (artefact) que du projet (selon l'hypothèse téléologique constructiviste) suppose non seulement une réflexion d'ordre épistémologique (pour prendre conscience du caractère téléologique de la recherche) mais surtout d'ordre éthique, puisque cette recherche vise à répondre à une question et à être enseignée (comment choisir la question à traiter et comment choisir ce qui doit être enseigné ?).

Il convient donc de préciser notre positionnement éthique comme l'épistémologie constructiviste nous y invite (Le Moigne, 2012, p. 87 *sq.*).

L'incertitude éthique (Morin, 2004, p. 39 *sq.*) dans la relation téléologique intention / résultat de l'action pousse à questionner constamment nos intentions, à penser « une écologie de l'action » (Le Moigne, Morin, 1999, p. 81). A quelle aune mesurer nos intentions ? Nous avons déjà répondu en parlant de responsabilité du chercheur vis-à-vis de la société. Une réponse plus complète serait de mettre en conformité les intentions avec une « reliance²⁸ éthique » :

« Tout regard sur l'éthique doit percevoir que l'acte moral est un acte individuel de reliance : reliance avec autrui, reliance avec une communauté, reliance avec une société et, à la limite, reliance avec l'espèce humaine » (Morin, 2004, p. 16).

Le projet de l'économie sociale et solidaire est précisément la réactivation de liens distendus (entres autres) par une économie déconnectée de la société (Polanyi, 1983).

C'est le « faire société » qui est ici en jeu. Nos actes (de chercheur, de praticien de l'ESS) sont-ils en conformité avec le « vivre ensemble »²⁹ ?

Cette approche procède d'une éthique déontologique³⁰ kantienne en forte opposition à l'éthique téléologique dans sa manifestation la plus commune, l'utilitarisme, qui a été intériorisé dans l'inconscient occidental comme la justification du sacrifice (Dupuy, 1992) : « l'utilitarisme, c'est la gestion rationnelle du mécanisme du bouc émissaire » (Dupuy, 1996, p. 54).

²⁸ « "Relié" est passif, "reliant" est participant, "reliance" est activant » (Morin, 2004, p. 239).

²⁹ Ou la « common decency » orwellienne (Michéa, 2000).

³⁰ Autrement dit une éthique centrée sur la notion de devoirs.

L'économie sociale et solidaire « réfute l'adhésion à un modèle idéal de société dont les principes seraient définis par une pensée abstraite pour être ensuite appliqués dans la réalité » (Laville, 2011, p. 15).

Les chercheurs et praticiens de l'économie sociale et solidaire militent ainsi pour le « droit à la réflexion », au questionnement :

« Ce qui est finalement mis en cause, voire en accusation aujourd'hui, dans la conjonction des savoirs parcellaires et des idées générales creuses, c'est le droit à la réflexion » (Le Moigne, Morin, 1999, p. 26).

Il est important aussi d'admettre et de faire admettre que chercheurs et praticiens dans l'ESS n'ont pas toutes les réponses et que finalement la réponse se trouve dans l'action, l'expérimentation (tant que la boîte n'est pas ouverte on ne sait pas comment se sent le chat de Schrödinger)³¹ qui nourrit notre « droit à la réflexion ».

Bibliographie

Argyris C. (1996), « Actionable knowledge: Design causality in the service of consequential theory », *Journal of Applied Behavioral Science*, vol.32, n°4, pp. 390-406.

Argyris, C., Putnam, R., McLain Smith, D. (1985), *Action Science*, San Fransisco: Jossey-Bass.

Argyris, Chris (1995), « Action science and organizational learning », *Journal of Managerial Psychology*, Volume 10, Number 6, 1995, pp. 20-26.

Avenier M.J. (1989), « Méthodes terrain et recherche en management stratégique », *Economie et Société*, Tome XXIII, n°12, série Sciences de Gestion, décembre, n°14, pp.199-218, p.206.

Bachelard, Gaston (1934), *Le Nouvel Esprit scientifique*, Éditions Alcan 1934. Téléchargé sur <http://classiques.uqac.ca/classiques/>.

Bachelard, Gaston (1938), *La Formation de l'esprit scientifique*, Éditions Vrin 1938. Téléchargé sur <http://classiques.uqac.ca/classiques/>.

Bataille, G. (2011), *La part maudite*, Les Editions de Minuit, 188p.

Chavance, Bernard (2012), *L'économie institutionnelle*, Paris, La Découverte, 2012

Coase, Ronald (1937), « The nature of the firm », *Economica*, 4, 386-405.

Comte-Sponville, André (2004), *Le capitalisme est-il moral ?*, Albin Michel, 240p.

Comte, Auguste, Opuscules de philosophie sociale, 1819-1828, p. 27, http://classiques.uqac.ca/classiques/Comte_auguste/la_sciences_sociale_extraits/1_opuscules_philo_soc/opuscules_philo_sociale.pdf

Corning, Peter A. (2002), « The Re-Emergence of "Emergence": A Venerable Concept in Search of a Theory », *Complexity* 7 (6): 18-30 (téléchargé : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/cplx.10043/abstract;jsessionid=B2CF33B172E49956E1E4E23DE01997A8.d04t03>)

³¹ « L'action est un pari » (Morin, 2005, p. 105 sq.).

Dupuy, J-P (1992), *Le sacrifice et l'envie. Le libéralisme aux prises avec la justice sociale*, Paris : Calmann-Lévy, 1992, 374 p.

Dupuy, J-P (1996), « La philosophie sociale et politique face à la misère de l'économie », in Paugam (Serge), dir., *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, 1996, 583 p.

Dupuy, Jean-Pierre (2012), *L'avenir de l'économie*, Paris, Flammarion, 2012.

Durkheim, Emile (2007), *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, première édition 1895, 144p.

Ferraton C. & Vallat D. (2005), « Economie sociale et solidaire, création d'activité et utilité sociale », *Revue de l'économie méridionale*, vol. 53, n°211, 3/2005, pp. 289-307

Frobert, Ludovic (2004), « *Si vous êtes si malin* » *McCloskey et la rhétorique des économistes*, Lyon, ENS édition, 2004.

Gadrey, Jean (2006). « L'utilité sociale en question, à la recherche de conventions, de critères de méthodes d'évaluation », in Jean-Noël Chopart, Guy Neyret et Daniel Rault (dir.), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ».

Glaserfeld, Ernst von (1984), « An Introduction to Radical Constructivism » in P. Watzlawick (Ed.), *The Invented Reality*, New York: Norton, 1984. Téléchargé sur <http://www.vonglaserfeld.com>.

Granet, M (1999), *La pensée chinoise*, Paris: Albin Michel, 582p.

IBM Institute for Business Value (2011), « Cultivating organizational creativity in an age of complexity ». *A companion study to the IBM 2010 Global Chief Human Resource Officer Study*, IBM Global Services, 2011. Téléchargé sur : <http://public.dhe.ibm.com/common/ssi/ecm/en/gbe03418usen/GBE03418USEN.PDF>

Kant, Emmanuel (1781), *Critique de la raison pure*, Paris, Felix Alcan Editeur, 1905 (téléchargé sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5443790t/f6.image.langFR>). Les deux introductions, de 1781 et 1787, éclairent l'épistémologie kantienne.

Keynes, J.M. (1936), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris : Éditions Payot, 1942. Réimpression, 1968, 407 pages.

Khun, Thomas (1962), *The Structure of Scientific Revolutions*, University of Chicago Press, 2e édition 1970, 210 p.

Laville J-L (2011), *L'économie solidaire*, Les essentiels d'Hermès, CNRS éditions, 175p.

Laville J-L et al. (éds.), (2014) *L'innovation sociale*, Erès, 246p.

Le Moigne, Jean-Louis (2012), *Les Épistémologies Constructivistes*, PUF, Que sais-je ?, 4e édition 2012.

Le Moigne, Jean-Louis et Morin, Edgar (1999), *L'intelligence de la complexité*, Paris : l'Harmattan, 1999.

Lewin, K. (1946), « Action Research and Minority Problems », *Journal of social Issues* 2, pp.34-36.

Maturana, H. R., & Varela, F. J. (1987), *The Tree of Knowledge: The Biological Roots of Human Understanding*. Boston, MA: New Science Library/Shambhala Publications.

- McCann, J. (2009). « Resilience, turbulence and agility ». *HRPS People & Strategy*, 32 (3).
- McCloskey, Deirdre (1983), The Rhetoric of Economics, *Journal of Economic Literature* Vol. 21, No. 2 (Jun., 1983), pp. 481-517
- Michéa, J-C (2000), *Orwell, anarchiste tory*, Climats, 142p.
- Morin E. (2004), *La méthode 6. L'éthique*, Paris : Seuil, 247p.
- Morin, Edgar (2000), *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris : Seuil, 2000.
- Morin, Edgar (2005), *Introduction à la pensée complexe*, Paris : Seuil, 2005.
- Piaget, Jean (1937), *La construction du réel chez l'enfant*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1937 (téléchargé sur <http://www.fondationjeanpiaget.ch>)
- Piaget, Jean (1970), *Psychologie et épistémologie: pour une théorie de la connaissance*, Paris, Denoël-Gonthier, 1970.
- Polanyi K. (1983), *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris : Gallimard, [1944] 1983, 419 p.
- Sarrazin H., Sikes J. (2013), « Competing in a digital world: Four lessons from the software industry », McKinsey & Cie, http://www.mckinsey.com/insights/business_technology/competing_in_a_digital_world_four_lessons_from_the_software_industry, consulté le 25/05/2013.
- Schwaber K., Beedle M., (2001), *Agile Software Development With Scrum*, McKinsey, Prentice Hall, October 2001.
- Simon, Herbert, A. (1969), *The Science of the Artificial*, Cambridge, MIT Press, 3e édition 1996.
- Stiglitz, Joseph (2002), *La Grande Désillusion*, Fayard, juillet 2002, 324 p.
- Valéry P. (1973), *Cahiers*, Tome I, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris.
- Walras, L. (1938), *Abrégé des éléments d'économie politique pure*, Paris, R. Pichon et R. Durand-Auzias, Librairie générale de droit — Lausanne, F. Rouge et Cie S.A., Librairie de l'Université, 1938, pp. 39-40.
- Weber, Max, (1905), *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, traduction par J. Chavy, Plon, 1964 ; nouvelle traduction par J.-P. Grossein, Gallimard 2003.